



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 29 novembre 2018
Convocation des conseillers :
le 29 novembre 2018



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 décembre 2018

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Marc Baum, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 5.3.1. Devis - Service des Sports - construction d'un nouveau bâtiment modulaire au Centre de Football Lankelz

Considérant qu'il s'agit d'un devis supplémentaire d'un montant de 250.000 € concernant la construction d'un nouveau bâtiment modulaire au Centre de Football Lankelz;

Vu le devis précédent d'un montant de 504.000 € voté par le conseil communal dans la séance du 2 décembre 2016 ;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/821/221313/17049 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 12 voix oui et 6 abstentions**

le devis supplémentaire de 250.000 € concernant la construction d'un nouveau bâtiment modulaire au Centre de Football Lankelz.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général Bourgmestre *f*

